



ID.

Personne qui effectue la réservation :

Nom et prénom :

Adresse :

CP / Ville :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Obligatoire, personne à prévenir en cas d'urgence : Personne différente de ceux prenant part au déplacement, à contacter si et seulement si les propriétaires ne sont pas joignables rapidement

Nom et tél :

Si différent de la personne qui effectue la réservation :

Nom et prénom du propriétaire (tel qu'indiqué sur la fiche I-Cad) :

Autre personne habilitée à récupérer l'animal - Nom et tél :

A N I M A U X

	1 ^{er} chat	2 nd chat	3 ^{ème} chat
Nom			
Date de naissance / / / / / /
	Les chats de moins de 9 mois et de plus de 14 ans ne sont pas acceptés à la pension		
Sexe	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle
Stérilisé :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

S E J O U R

Type d'hébergement demandé (Cocher la bonne case) :

Box individuel

Box famille : 2 ou 3 chats vivant ensemble (ou se connaissant très bien)

Cabane individuelle : possible de juin à septembre uniquement

Cabane famille : 2 chats de la même famille

Date et créneaux horaires souhaités

	Jour d'arrivée	Jour de départ
Dates / / 2024 / / 2024
Horaires	<input type="checkbox"/> <u>Matin</u> (entre 11h30 et 13h) <input type="checkbox"/> <u>Soir</u> (entre 17h et 18h)	<input type="checkbox"/> <u>Matin</u> (entre 11h30 et 13h) <input type="checkbox"/> <u>Soir</u> (entre 17h et 18h)

Nous sommes **fermés à la clientèle les mercredis ainsi que les dimanches** et ouverts les autres jours aux horaires mentionnés ci-dessus.

Vous devez impérativement vous présenter au max 15 min avant l'heure de fermeture si vous souhaitez venir récupérer votre animal à la chatterie avec nous. Dans le cas contraire, votre animal vous sera ramené à l'accueil dans sa caisse de transport.

Par contre, aucun accueil de client ne sera accepté en dehors de ces horaires, quel qu'en soit le motif (Cf. CGV)

A remplir obligatoirement, même si déjà évoqués à l'oral ou lors de précédents séjours. S'il n'y a rien de particulier à signaler, merci de bien vouloir écrire « néant ». Attention, déclaration qui engage votre responsabilité

S A N T E	<p>Problème(s) de santé à signaler (allergies, maladie, prise de médicaments, antécédents à connaître par la pension, vieillesse importante, etc.) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Mon chat est positif FIV : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
-----------------------	--

C O M P O R T E M E N T	<p>Problèmes ou caractéristiques de comportement qui nécessitent une attention particulière et/ ou pourraient avoir des incidences sa santé, sa propre sécurité ou celle des autres (animaux et humains), sur les locaux, sur le matériel mis à sa disposition ou sur le bon déroulement du séjour :</p> <p>ATTENTION, nous n'acceptons pas les animaux agressifs avec l'homme</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les nouveaux pensionnaires - Comportement de l'animal avec le vétérinaire : ▪ Si la réservation concerne une cabane extérieure - Comportement de l'animal avec les orages : ▪ Si la réservation concerne un hébergement famille - Comportement et entente des chats entre eux : <i>Attention, nous attirons votre attention sur le fait que seuls les chats qui s'entendent parfaitement bien à la maison peuvent partager un espace restreint. Une mauvaise entente durant le séjour pourrait avoir des répercussions négatives sur leur cohabitation au retour à la maison.</i>
--	--

Nouveaux pensionnaires : Pour que cette fiche de réservation soit complète, merci de bien vouloir l'envoyer par mail avec la photocopie de la fiche I-Cad de votre / vos compagnon(s)

<p>CGV</p>	<p>Vous devez impérativement prendre connaissance des CGV de la pension avant d'effectuer votre réservation. Celles-ci expliquent clairement le fonctionnement de la pension et détaillent les différents tarifs additionnels auxquels vous pourriez être confrontés. Pour rappel selon la loi, <u>le paiement des arrhes vaut acceptation des CGV</u>. Vous pouvez les télécharger sur notre site internet www.lebousut.com, onglet accueil, ou nous les demander par mail.</p>
<p>Vaccins obligatoires et protocole vaccinal</p>	<p><u>2 vaccins obligatoires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rcp : Rhinotrachéite virale + Calicivirus félin + Panleucopénie féline (Thyphus) - FeLV : Leucose féline <p><u>Protocole vaccinal</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1ères vaccinations : 2 injections faites à 1 mois d'intervalle. Au début du séjour, la 2^{ème} injection doit avoir eu lieu plus de 3 semaines avant. ▪ Vaccinations suivantes : Elles doivent être effectuées tous les ans ou tous les 3 ans selon le vaccin et selon le laboratoire. <p><i>Il en va de votre responsabilité de vous assurer de la bonne vaccination de votre chat. En cas de doute, rapprochez-vous de votre vétérinaire pour vous en assurer.</i></p>
<p>Problèmes de santé ou de comportement</p>	<p>Comme stipulé sur les CGV, les animaux accueillis doivent impérativement être en bonne santé physique ou stabilisés par un traitement et/ou un suivi régulier vétérinaire en cas de pathologie.</p> <p>Tous les problèmes de santé ou caractéristiques de comportement qui nécessiteraient des soins ou une attention particulière, doivent faire l'objet d'une déclaration à la pension AVANT l'arrivée de l'animal.</p> <p>Si la pension accepte d'effectuer le suivi des soins, l'ordonnance vétérinaire et la totalité du matériel nécessaire (produits, fromage ou autre pour faire avaler un traitement, etc.) devront être fournis.</p>
<p>Parasites</p>	<p>Les chats doivent obligatoirement être traités tous les 3 mois contre les parasites internes et externes. A défaut, un traitement 2 à 3 semaines avant l'arrivée en pension sera nécessaire.</p> <p>Attention : si la pension se voit contrainte de traiter l'animal, des frais additionnels vous seront facturés.</p>
<p>Nouvelles</p>	<p>Les photos de votre compagnon vous seront envoyées sur un groupe commun Whatsapp, tous les mardis et les vendredis. Si vous n'avez pas cette application (gratuite), pensez à la télécharger (nous ne faisons pas d'envoi de photos individuel). Pour des questions d'organisation, nous ne pouvons répondre aux demandes de nouvelles qu'1 ou 2 fois maximum par séjour.</p>
<p>Rappel sur les dimensions des hébergements</p>	<p>Le fait que les chats aient accès à plusieurs espaces extérieurs (box + cabane ou plusieurs cabanes ou grand parc) est une exception sur certaines périodes de l'année. Les hébergements garantis sont soit les box, soit les cabanes. Les dimensions des espaces extérieurs sont au minimum de 15 m² pour 1 chat, 20 m² pour 2 chats et 30 m² pour 3 chats.</p> <p>Si vous le souhaitez, vous avez toujours la possibilité de louer 2 hébergements consécutifs pour agrandir l'espace disponible de votre animal.</p>